

## Compte rendu du Conseil Municipal du 10 novembre 2010 à 20h30

### Etaient présents :

Jean-Jacques Prévost, Gérard Langbien, Alain Gagnepain, Karine Schalk, Laurence Schneider, Emmanuel Galais, Christian Haïssat, Philippe Leclercq, Philippe Levesque, Hervé Mourgues, Christophe Neto-Ferreira, Patrick Ruchon, Alan Blanche (arrivé à 20h45)

Absents Excusés: Karine Crépeau, Vincent Thibout donnant pouvoir à Jean-Jacques Prévost

Ouverture de la séance à 20h32

Secrétaire de séance : Patrick Ruchon

Jean-Jacques Prévost demande au conseil de :

Remplacer le point 3 « création d'un poste d'adjoint d'animation de 1<sup>er</sup> classe à 35 heures »

Par « droit de préemption urbain sur in tronçon de la rue de la Brosse »

Et de corriger le point 4

Par « création de 2 postes d'adjoints d'animation 2<sup>ème</sup> classe » au lieu d'un seul

Vote	pour	13	abstention	0	contre	0
------	------	----	------------	---	--------	---

Arrivée de Alan Blanche

### 1) Approbation du compte rendu du 7 juillet 2010

Vote	pour	14	abstention	0	contre	0
------	------	----	------------	---	--------	---

### 2) Création de trois emplois CAE-CUI passerelle

Ces emplois aidés sont normalement réservés à des demandeurs d'emplois sans qualification.

Jean-Jacques Prévost explique que ces postes, à temps partiel pour une durée de 12 mois à raison de 20 heures hebdomadaire, serviront pour le recrutement d'adjoints techniques soit aux espaces verts et entretien des bâtiments soit aux services scolaires et périscolaires. Ces emplois sont aidés à 80%. Les charges sociales sont exonérées, il reste à la charge de la commune 20%.

Vote	pour	14	abstention	0	contre	0
------	------	----	------------	---	--------	---

### 3) Droit de préemption urbain

Jean-Jacques Prévost propose d'étendre le périmètre de droit de préemption urbain déjà existant partiellement sur la rue de la Brosse dans la continuité des équipements communaux.

Vote	pour	13	abstention	0	contre	1
------	------	----	------------	---	--------	---

### 4) Création de deux postes d'adjoints d'animation de 2<sup>ème</sup> classe à 35H

Jean-Jacques Prévost informe le conseil de l'arrêt de travail de la directrice du centre de loisirs et de la nécessité de couvrir l'amplitude horaire d'ouverture du centre en créant un nouveau poste de responsable doté du BAFD. Un poste d'adjoint d'animation à temps complet est également prévu.

Vote	pour	14	abstention	0	contre	0
------	------	----	------------	---	--------	---

### 5) Modification du tableau des effectifs

Du fait des 2 créations de poste ci-dessus mentionnées, il convient de modifier le tableau des effectifs.

Vote	pour	14	abstention	0	contre	0
------	------	----	------------	---	--------	---

### 6) Augmentation du tarif de cantine

Le coût moyen d'un repas étant compris entre 6 et 7 euros, il est proposé de passer le tarif de cantine de 4,27 € à 4,35 € (soit 2% d'augmentation). Ce tarif sera appliqué à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2011. Le delta prix de revient/prix de vente est pris en charge par la commune. Jean-Jacques Prévost présente une liste de communes pour lesquelles le repas cantine est plus cher (communes similaires à la nôtre). Emmanuel Galais présente à son tour une liste de communes pour lesquelles le repas de cantine est moins cher (communes plus grandes ou appartenant au SAN).

Vote	pour	12	abstention	1	contre	1
------	------	----	------------	---	--------	---

### 7) Achat de parcelles AFTRP et espaces naturels sensibles

Jean-Jacques Prévost nous informe ne pas avoir acheté les parcelles faisant l'objet des délibérations n°01/2009 et n°22/2009, du fait d'une nouvelle offre de prix communiquée par l'AFTRP pour un ensemble de terrains mis en vente à des tarifs revus à la baisse. Prévoir l'annulation des délibérations concernées.

M. Prévost cite les numéros de parcelles concernés par ces achats.

Les parcelles en ENS font l'objet d'une demande de subvention auprès du conseil général pour 50% et auprès du conseil régional, service des espaces verts pour 30%, soit un total de 80% de subvention. L'acquisition du terrain XN n°1 de 9 ha entre la rue de Lagny et la RN36 pouvant faire l'objet d'éventuels projets communaux (école, etc...).

Vote	pour	13	abstention	0	contre	1
------	------	----	------------	---	--------	---

### 8) Appel d'offre pour l'étude de faisabilité d'un groupe scolaire

Gérard Langbien et Patrick Ruchon ne voient pas l'utilité d'une étude de faisabilité et proposent de lancer de suite la construction du groupe scolaire. M Haïssat, quant à lui, propose pour début décembre de venir présenter une méthodologie pour la réalisation de ce projet et ce avant le conseil de décembre.

Pas de vote pour ce point qui sera remis à l'ordre du jour du prochain conseil.

### 9) Appel d'offre pour la réfection de la rue de la Brosse

Pour l'entretien de la rue de la Brosse, un gravillonnage est envisagé. Il est convenu de lancer un marché à procédure adaptée dont le montant est compris entre 4.000€ HT et 90.000€ HT.

Vote	pour	14	abstention	0	contre	0
------	------	----	------------	---	--------	---

### 10) Recours gracieux contre le PIG

Etant donné la date fatidique de tout recours légal au 15 novembre, Jean-Jacques Prévost expose l'avantage du recours gracieux, afin d'envisager soit un abandon du projet soit une modification du projet par l'aménageur. Gérard Langbien pense que le recours gracieux est le départ d'une procédure coûteuse et souhaiterait plus de négociations avant toute procédure judiciaire ou non judiciaire.

Le conseil municipal décide de mandater un avocat pour déposer un recours gracieux auprès du 1<sup>er</sup> Ministre

Vote	pour	12	abstention	0	contre	2
------	------	----	------------	---	--------	---

## 11) Questions diverses

Jean-Jacques Prévost expose les requêtes des représentants de parents d'élèves. La sécurité autour de l'école fait débat.

Jean-Jacques Prévost invite les élus à participer à la commémoration du 11 novembre.

Patrick Ruchon, sans être contre le choix fait, remet en cause la validité du vote en commission de travaux élargie du 2 novembre 2010, concernant la toiture et la volumétrie du projet de la salle des fêtes ; ces points ayant déjà fait l'objet d'un vote lors du conseil du 7 juillet 2010 et approuvés, ce jour, dans le compte-rendu à l'unanimité.

## 12) Point sur les décisions

Achat (suite et fin) de décorations lumineuses de Noël.

Achat d'un panneau d'informations lumineux d'occasion.

Achat d'une saleuse à chargement manuel (choix de l'employé communal).

Travaux de réfection du Chemin des Roches, ...

### Avis de Naissance :

08/06/10	Méziane Piémont	25/09/10	Florian Mourgues
13/07/10	Nathan Rosay	27/09/10	Evan Da Mota
17/08/10	Noan Colas	02/10/10	Léa Moreira
17/09/10	Nathan Drouet	09/10/10	Mathis Houette Elain

### Avis de décès :

13/09/10	Jean Decotte
13/09/10	Jeanne Lhuillier épouse Georgin

La séance est levée à 22h40

Fait à Coutevroult le 16 novembre 2010.

Le Maire

Jean-Jacques Prévost.